

Syndicat CGT MPS-WestRock 16

Négociations Annuelles Obligatoires

2022

Appel à la grève !

Chers-chères collègues,

À l'heure actuelle, tout nous indique que nos revendications salariales ne seront pas satisfaites.

Conformément à l'article L2511-1, L2512-1 et suivants du Code du travail, nous avons l'honneur de déposer un préavis de grève.

Par l'intermédiaire de ce mouvement social, nous voulons montrer à la direction notre détermination à obtenir son acceptation intégrale de notre dernière proposition de grille salariale affichée sur le panneau syndical le lundi 5 décembre 2022.

Notre mouvement de protestation commencera le lundi 12 décembre 2022 à 5h00 et se terminera le mardi 13 décembre 2022 à 5h00.

Si nos revendications ne sont pas entendues, cette action sera répétée jusqu'à leur obtention.

Le vrai combat commence maintenant...

Tous ensemble !

